

Soutenez les producteurs locaux

A partir du mercredi 29 mai 2019

Tous les 15 jours jusqu'au jeudi 20 décembre
salle de la Tour, Mairie de Beaufort
de 18h30 à 19h30

Pour remplir votre panier vous avez le choix :

Légumes bio, fraises bio
Oeufs bio
Viande de porc,
Fromages de chèvre,
Champignons,
Farines bio, pâtes et crozets,
Miels

Permanences pour inscriptions

Le samedi 18 mai, de 9h30 à 16h sous la halle de Beaufort
Le mercredi 22 mai, de 9h30 à 12h à l'AAB



Renseignements auprès de **Luc** au **06 80 55 52 84** ou à
amap.beaufortain@gmail.com

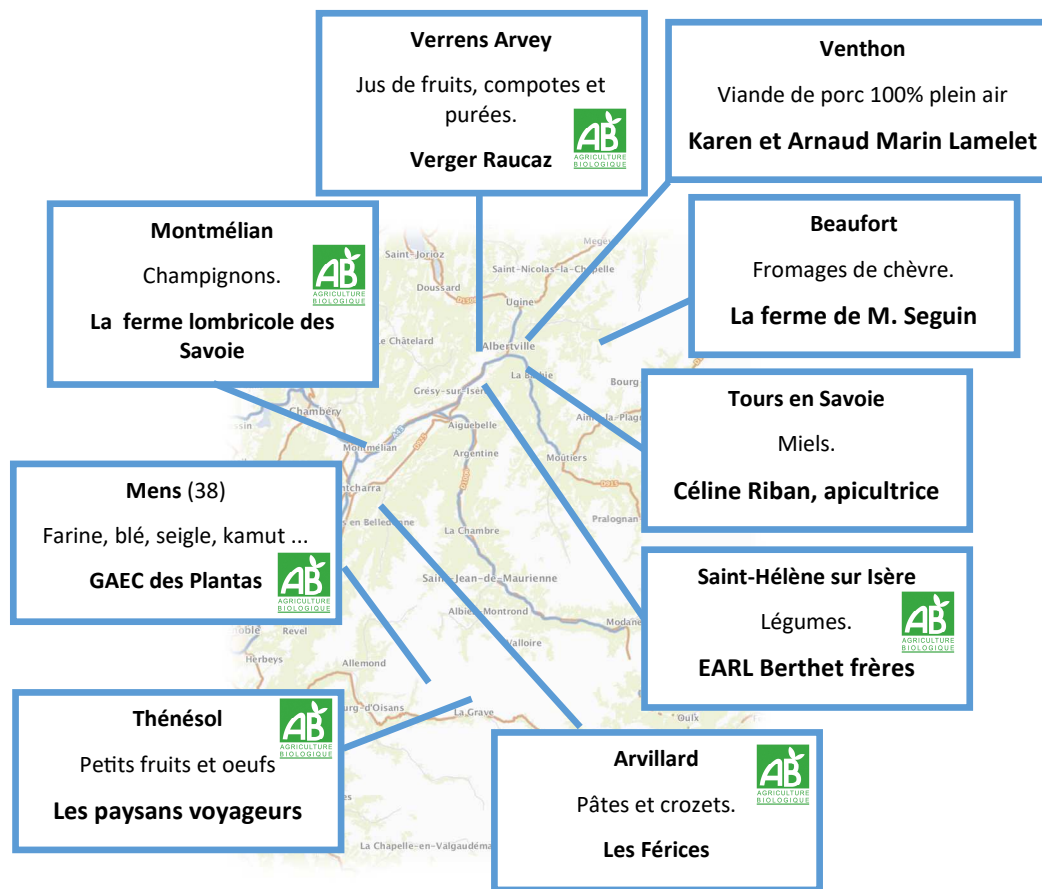
Association d'Animation du Beaufortain - 36 Rue du Confluent - 73270 Beaufort -

04 79 38 33 90 - aabeaufortain@wanadoo.fr - www.aabeaufortain.org

Qu'est ce qu'une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne ?

L'AMAP est un système d'acquisition de « paniers » à travers un engagement pris réciproquement entre les paysans et les consommateurs. Elle tend à soutenir une agriculture locale et autant que possible biologique.

D'où viennent les produits de l'AMAP du Beaufortain ?



Comment ça marche ?

Par un contrat, d'une durée de 6 mois et demis, passé entre le consommateur et le/les producteurs, une livraison est effectuée tous les quinze jours.

Le consommateur peut choisir le/les producteurs avec qui il souhaite passer commande.

Pour plus d'informations :

AAB - 36 rue du Confluent, 73270 Beaufort / 04 79 38 33 90

ou amap.beaufortain@gmail.com

Soutenez les producteurs locaux

A partir du mercredi 29 mai 2019

Tous les 15 jours jusqu'au jeudi 20 décembre
salle de la Tour, Mairie de Beaufort
de **18h30 à 19h30**

Pour remplir votre panier vous avez le choix :

- Légumes bio, fraises bio
- Oeufs bio
- Viande de porc,
- Fromages de chèvre,
- Champignons,
- Farines bio, pâtes et crozets,
- Miels

Permanences pour inscriptions

Le samedi 18 mai, de 9h30 à 16h sous la halle de Beaufort
Le mercredi 22 mai, de 9h30 à 12h à l'AAB



Renseignements auprès de **Luc** au **06 80 55 52 84** ou à
amap.beaufortain@gmail.com

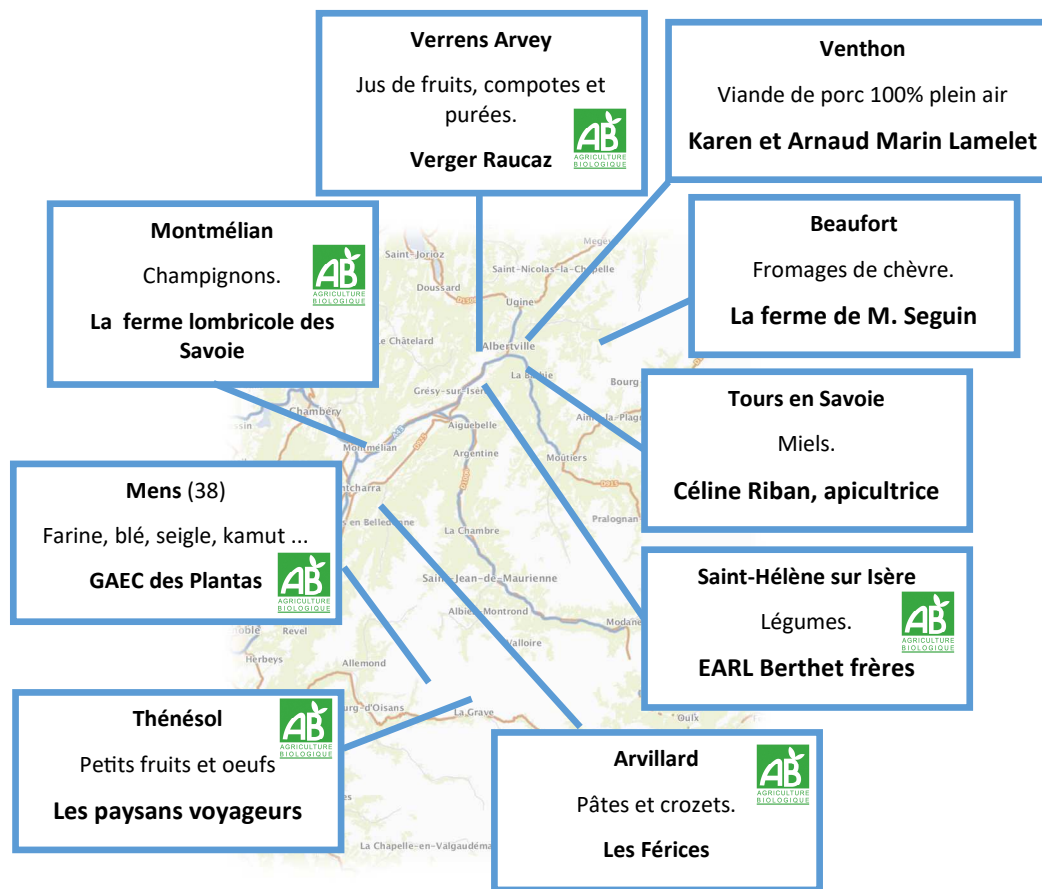
Association d'Animation du Beaufortain - 36 Rue du Confluent - 73270 Beaufort -

04 79 38 33 90 - aabeaufortain@wanadoo.fr - www.aabeaufortain.org

Qu'est ce qu'une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne ?

L'AMAP est un système d'acquisition de « paniers » à travers un engagement pris réciproquement entre les paysans et les consommateurs. Elle tend à soutenir une agriculture locale et autant que possible biologique.

D'où viennent les produits de l'AMAP du Beaufortain ?



Comment ça marche ?

Par un contrat, d'une durée de 6 mois et demis, passé entre le consommateur et le/les producteurs, une livraison est effectuée tous les quinze jours.

Le consommateur peut choisir le/les producteurs avec qui il souhaite passer commande.

Pour plus d'informations :

AAB - 36 rue du Confluent, 73270 Beaufort / 04 79 38 33 90

ou amap.beaufortain@gmail.com